

Les vacances de l'iriaf

DES PROJETS PLEIN LA TÊTE

Pour notre Institut l'année 2009-2010 fût très agitée. Pour mémoire et pour ne citer que ce dossier, le Conseil d'Administration de l'Université a décidé de fermer, contre l'avis du Conseil d'Administration de l'IRIAF, la troisième

année de Licence « Statistique et Traitement des Données en Assurance et Santé » dès la rentrée universitaire 2010. Cette décision laisse un sentiment d'amertume. C'est toute l'équipe (enseignants et non enseignants) qui est

affectée et déstabilisée. Cependant, cette même équipe n'a de cesse de vouloir faire vivre cet Institut qui délivre des diplômes extrêmement appréciés sur le marché de l'emploi. Ainsi, nous n'avons cessé de penser à des projets nouveaux. C'est ceux-ci qu'il faut nourrir et mettre en œuvre dès aujourd'hui en laissant derrière nous les

difficultés passées. En termes d'organisation pédagogique, l'Institut ouvre deux dossiers essentiels : la formation en alternance et la formation à distance. Ces deux aspects sont complémentaires en cherchant à faciliter l'accès à nos formations aux...

LA SUITE 

LA GAZETTE DE L'



Institut des Risques Industriels
Assurantiels et Financiers

Directeur de publication Patrick Rousseaux
contact mail iriaf-com@univ-poitiers.fr
site de l'IRIAF http://iriaf.univ-poitiers.fr

N°0
13 septembre 2010
(semaine 37)

Le « passeport » ne fait pas la personne...

En ce temps de stigmatisation des peuples, l'IRIAF a toujours accueilli des étudiants et des collègues de nationalité non française. Dernièrement, l'IRIAF a intégré deux étudiantes de nationalité roumaine en 2ème année du Master SARADS. Elles ont soutenu leur mémoire de stage la semaine dernière et devraient obtenir (en attente du jury de diplôme) leur Master. L'histoire ne s'arrête pas à ce cadre purement universitaire, elles devraient, aussi et surtout, signer leur premier contrat de travail en France : l'une dans une société d'assurance, l'autre dans un organisme de santé publique.

Le « passeport » doit rester un droit au voyage et non pas un critère de jugement d'une personne. L'éruudit, lui, pourrait citer G.H. Wells « *Notre vraie nationalité est l'humanité* ». Pourquoi être jugé par sa nationalité, quand seule la personne doit être reconnue ?



Jean Marc Bascans

ENTRETIEN
avec



Patrick Rousseaux

La Gazette : Vous êtes Directeur de l'IRIAF depuis combien de temps ?

Patrick Rousseaux : depuis le premier septembre 2008 et j'ai été proposé par le conseil d'administration et nommé par le Président d'Université pour une durée de 5 ans éventuellement renouvelable une fois.

L.G. : En deux mots, quel est le rôle d'un directeur de composante ?

P.R. : Je conçois mon action sur deux axes essentiels : ...

LA SUITE 

A.VENIR

Semaine 37

rentrée
LPSPS, L3 SD,
Masters MRII et
MRIE

Semaine 38

rentrée
Master SARADS

A LIRE ...

Le tutorat se développe dans les sociétés d'assurances (FFSA) 

L'alternance est-elle la solution magique ? (EDUC PRO) 

Une embellie dans l'emploi des cadres (APEC) 

Evolutions attendues des métiers de l'assurance (Observatoire) 

Les risques auxquels je suis exposé dans ma commune (risque.gouv) 

